

LE BEURRE

IMPORTATION DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE ET DE
L'AUSTRALIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. E. DROPE (Northumberland): Je désire poser au ministre du Commerce une question dont je lui ai déjà donné avis. De hauts fonctionnaires du Gouvernement ont-ils conféré avec des représentants de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie ou du Royaume-Uni au sujet de l'importation au Canada de beurre néo-zélandais ou australien et, dans le cas de l'affirmative, à quelle décision en est-on venu?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre du Commerce): En prévision d'une pénurie possible mais provisoire de beurre en avril, le Gouvernement a demandé à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande s'il pourrait en obtenir du beurre en cas de besoin. D'après leurs réponses, le Royaume-Uni a encore un pressant besoin de beurre australien et néo-zélandais; le Gouvernement a donc renoncé à l'idée d'obtenir du beurre de ces pays.

DROITS DE L'HOMME

DÉCLARATION INTERNATIONALE—INSTITUTION DU
COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake-Centre): Je désire poser une question au premier ministre, au sujet des articles de journaux signifiant que le Canada n'a encore soumis aucune proposition relative à une déclaration internationale des droits de l'homme. Le premier ministre peut-il me dire s'il a l'intention d'instaurer prochainement le comité des droits de l'homme et des libertés fondamentales?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je n'ai pas lu les articles dont parle l'honorable député, mais, si je ne m'abuse, il désire surtout savoir si le Gouvernement se propose de rétablir le comité des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Je réponds par l'affirmative.

M. DIEFENBAKER: Me permettrait-on une autre question? Le Canada a-t-il soumis quelque proposition quant à la teneur de la déclaration internationale des droits de l'homme ou à l'égard de droits qu'il faudrait y insérer?

Le très hon. MACKENZIE KING: Evidemment, je ne puis répondre à la question avant de consulter les services intéressés. Cependant, j'en prends note, et j'y répondrai plus tard.

RÉGIE DES LOYERS

EXPIRATION DE LA RÉGIE DES LOYERS À L'ÉGARD
DES IMMEUBLES COMMERCIAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. DONALD FLEMING (Eglinton): Etant donné certaines nouvelles parues dans les journaux, et dont le ministre des Finances est au courant, je voudrais qu'il me dise si le Gouvernement songe à modifier son projet de permettre à la régie des loyers, à l'égard des immeubles commerciaux de prendre fin au 31 mars, conformément à la déclaration qu'il a faite à la Chambre le 27 janvier dernier, comme en fait foi le hansard de cette date.

L'hon. DOUGLAS ABBOTT (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur. Dès le mois de juin 1947, j'ai communiqué à la Chambre l'intention qu'avait le Gouvernement de ne pas demander au Parlement de proroger la régie des loyers commerciaux passée le 31 mars de cette année. Une ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre adoptée ultérieurement,—je ne me souviens pas exactement à quelle date,—révoquait la régie des loyers, en ce qui concerne les immeubles commerciaux à compter du 8 mars 1948. On n'a pas l'intention de rapporter cette ordonnance.

CONSERVATION DU CHANGE
ÉTRANGERINTERDICTION D'IMPORTATION—INSTITUTION D'UN
RÉGIME DE CONTINGENTS ET DE PERMIS

La Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Bradette, et reprend l'examen du bill no 3, présenté par l'honorable M. Abbott et relatif aux mesures d'urgence pour la conservation des ressources du Canada en devises étrangères.

Sur l'article 1 (titre abrégé).

M. ADAMSON: La dernière fois que la question était à l'étude, j'ai proposé de modifier le titre de la mesure en supprimant les mots "d'urgence", afin de la désigner: Loi sur la conservation des changes.

Comme je l'ai signalé à la dernière séance du comité, l'état critique de nos relations avec les Etats-Unis à l'égard du change est sans aucun doute devenu chronique; en tentant de dissimuler les faits, on leurre la population canadienne sur l'essence de nos difficultés en matière de change.

Depuis lors, la situation s'est aggravée par suite de la baisse rapide et plutôt inattendue du marché de valeurs, dans tout l'univers,